



Bien-être et forme à la Châtaigneraie

Nous vous invitons à passer des moments de détente et de relaxation tout au long de l'année...



Des équipements modernes et confortables à votre disposition

- **Piscine** semi-olympique couverte et chauffée
 - **Spa** (jacuzzi, hammam et sauna)
 - **Salle de fitness** (15 appareils différents)
 - **Terrasse** avec vue panoramique sur Maurs
- **Equipements extérieurs ludiques** (tennis, mini-golf, volley...)
 - **Cuisine raffinée et copieuse**

Des abonnements à tarifs préférentiels pour les Maursois

- **Demi-journée** : 11,50€
- **Journée** : 25€ avec déjeuner
- **Carte à l'année** : 199€
- **Carte au trimestre** : 50€
- **Carte parents – enfants** : 499€ à l'année et 125€ au trimestre

Village de Vacances et Spa « La Châtaigneraie »

Rue André Mouly 15 600 MAURS, 04.71.46.25.00, vv.la-chataigneraie@wanadoo.fr, www.vacances-chataigneraie.com

FITOUR

L'AGENCE DE VOYAGES des CARS DELBOS

www.fitour-voyages.com

"Créateur de voyages en France et dans le monde entier !"
"Avions, autocars, croisières..."

Brochure groupes sur demandes :
groupes@fitour-voyages.com

"Réservez vos vacances en famille, entre amis... c'est simple !"

FITOUR AMBASSADE **FRAM**

FIGEAC - 4 rue d'Aujou - 05.65.34.72.73
ST CERE - 16 rue de la République - 05.65.10.81.73

Notre passion fera toujours la différence !

Cars Delbos

FIGEAC : ZI LAFARRAYRIE
Tél. 05 65 34 00 70

SAINT CERE : ZONE ACTIPOLE
Tél. 05 65 38 24 19



Edito du Maire

La loi visant à réformer les retraites vient d'être promulguée en novembre et ce malgré une forte opposition de la rue. Je ne pense pas que cette réforme permette de sauver nos retraites et d'assurer une pension décente à tous nos aînés.

Le problème majeur de notre société, de nos villes et villages, reste l'emploi qui doit permettre par nos cotisations de rétablir un équilibre entre actifs et retraités. Mais nous sommes loin de cela ; en effet, le désengagement de l'Etat sur le front de l'emploi notamment avec une réduction des aides dans ce secteur, va mettre en difficulté bon nombre de structures d'insertion en particulier. Il y a certes des économies à réaliser, mais ces choix ne peuvent nous satisfaire.

La réforme des collectivités, va elle aussi, à l'encontre des attentes de nos régions à forte ruralité et va compliquer notre fonctionnement en rajoutant un élément supplémentaire à notre territoire avec la création de conseillers territoriaux. J'étais présent au récent congrès des Maires de France à Paris. Les élus ont relayé cette inquiétude auprès du Président de la République. Les maires ont été unanimes pour demander à ce que l'Etat fasse confiance aux élus locaux pour gérer les affaires locales et ont sollicité une nouvelle simplification de notre fonctionnement. Une nouvelle redistribution des ressources est demandée, dans le cadre d'une réelle décentralisation, avec des compétences, mais aussi des moyens nécessaires pour les assumer. D'autre part, les élus ont souhaité une mise à plat des normes existantes (normes de sécurité, d'accessibilité, d'économie d'énergie...). Ces normes fixées par l'Etat sont trop fluctuantes et demandent un effort de financement important de la part des collectivités, mais aussi des entreprises et des particuliers.

La seule réponse de l'Etat aujourd'hui est que les communes doivent trouver leur financement auprès des contribuables locaux, ce qui est inacceptable pour nos territoires ruraux. Dans ce contexte lourd, tendu, où les entreprises locales se tournent vers la collectivité pour maintenir leur activité, notre commune poursuit ses investissements. Sur chaque projet, le maximum de subventions possibles est recherché. Notre commune profite aussi actuellement du faible niveau des taux d'intérêt pratiqué par les organismes bancaires.

C'est ainsi que les travaux de restauration de l'Abbatiale débutent enfin avec un pourcentage de subventions obtenu de près de 75 %. Le gros chantier RD 19 - route de Quézac - Oratoire se termine, il va sécuriser et embellir ce secteur par la réalisation de trottoirs, réfection à neuf des conduites et mise en séparatif, enfouissement des réseaux secs, nouvel éclairage. Le Foyer d'Accueil et d'Animation a lui aussi bénéficié de travaux d'embellissement notamment concernant la salle des fêtes.

Afin d'assurer le suivi technique des travaux et d'encadrer nos agents, je salue l'arrivée de monsieur Jean-François DELCLAUX qui depuis le 1^{er} octobre a pris ses fonctions de Chef des Services Techniques. Sa présence aux côtés de M^{lle} Céline CABANES (Directrice Générale des Services) va nous permettre de combler une partie du vide laissé par la disparition de l'appui des Services de l'Etat (ex DDE-DDA qui ne réalise plus le montage et la maîtrise d'œuvre des dossiers techniques).

Comme les maursois ont pu le constater, l'année 2010 a été riche de réalisations pour notre commune. L'année 2011 sera à nouveau très chargée avec l'avancement du dossier PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le début du programme d'étude de l'aménagement du centre ville.

Pour conclure, je me permets de vous souhaiter en toute sincérité et au nom de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire, une bonne et douce année 2011.

Bien à vous
Christian ROUZIERES

Sommaire

Edito	1
Parole aux Adjointes	3
Du nouveau aux Services Techniques	3
Maurs fait son spectacle	4
Actualités	6
Bèves	8
Conseil Jeunes	9
L'Administratif au service du public	10
Culture	12
Travaux	13
Etat Civil	16
Centre Communal d'Action Sociale	16
SIVU d'Assainissement	17
Communauté de Communes	18
Vie Associative	19

Vous pouvez consulter en ligne, le Bulletin Municipal sur le Site Internet de la Commune.

NB : la rédaction tient à rappeler que les associations sont seules responsables du contenu de leurs écrits.

Maurs, Notre ville

Maurs notre ville n°67

Bulletin Municipal d'Informations Semestriel

Directeur de publication : C.ROUZIERES

Directrice de la Rédaction :

Jeanine HERCOUËT-TESTA

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : les membres de la Commission Communication, et les Adjointes C. CABANES et V. CESANO

Couverture : pêle-mêle de photos des animations maursoises 2010

Conception graphique et Impression : I2S IMPRIMERIE - 15000 AURILLAC.

N° ISSN : 1279 - 9254 -

Dépôt Légal : Août 1995

Ce numéro a été tiré à 1250 exemplaires.

Ce bulletin a pu paraître grâce à la participation des annonceurs, nous leur exprimons notre gratitude.

Site Internet : www.ville-maurs.fr

E-mail : mairie@ville-maurs.fr

Crédit Photos :

Marc Almecija, Jean-Paul Tourrilhes, Mairie.

AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ets **GLAYAL** M.-L.



SARL C.T.A.M.

Zone Artisanale - 15600 MAURS

04 71 49 09 69



RM. 387 774 508 FR : 14 387 774 508 00015



Cassagne

POMPES FUNEBRES MARBRERIE

Serge CASSAGNE

Complexe funéraire (Route de Toulouse) - 15000 AURILLAC

04 71 46 92 20

Siège à MARCOLÈS

04 71 64 72 16

JUSSAC

04 71 46 66 38

LE ROUGET

04 71 46 17 56

MAURS

04 71 46 73 95

CAYRE Alain

Electricité générale
Automatismes de portail
Détection incendie

Zone Artisanale - Maurs

Tél. 04 71 46 78 36

Fax : 04 71 46 72 72

Jordanne

FM

BAR • HÔTEL • RESTAURANT

Le Plaisance

Carole et Gérard

*Cuisine
Traditionnelle*



*Pension
1/2 Pension
Etape VRP*

Place de l'Europe - 15600 MAURS
Tél. 04 71 49 02 47 - fax : 04 71 49 09 70
E-mail : leplaisance@orange.fr

informations, ventes de billets régionaux, nationaux
et internationaux, locations de voiture,
réservations d'hôtels...

La Gare de

MAURS

vous accueille :

Lundi à Jeudi 6h00 à 21h30
Vendredi 6h00 à 22h15
Samedi 6h00 à 21h30
Dimanche 11h00 à 12h00 et
13h30 à 21h30

ter AUVERGNE



VIDANGE 15

Sarl Macheix
Vidange Assainissement

AURILLAC : **04 71 64 34 79**

Fax : 04 71 64 37 29

E-mail : sarl.macheix@wanadoo.fr



VOTRE ENTREPRISE LOCALE

VIDANGE - CURAGE
DEGAZAGE CUVES

LAVAGE CONTENEURS

DEPOLLUTION
BALAYAGE

LE PARISIEN

BAR - TABAC - BRASSERIE

Accès Wifi - Salle climatisée

04.71.49.01.71

11 Tour de ville 15600 Maurs

Roger Amadiou, 5^{ème} Adjoint au Maire

Cela fait dix-huit ans que je participe avec le plus grand plaisir à la vie communale, en tant que conseiller municipal, dans un premier temps, et adjoint au maire aujourd'hui. Depuis le début de ma prise de fonction, mon choix d'intervention s'est tout naturellement porté sur un domaine que je connais et qui me plaît, à savoir : la commission Voirie - Agriculture - Foires et Marchés. J'ai travaillé dans ce domaine, pendant de nombreuses années aux côtés du regretté Albert Seyrolle.

Cette commission a en charge l'organisation et le développement de la foire au matériel agricole, la gestion de l'organisation du marché hebdomadaire du jeudi, ainsi que l'entretien de la voirie communale.

Pour mener à bien les nombreux travaux, je travaille en collaboration étroite avec Raymond Dessales. Nous nous déplaçons ensemble sur le terrain, pour faire l'état des lieux, aller à la rencontre des propriétaires. J'apprécie son sérieux et son efficacité, son aide m'est précieuse. Cette présence auprès des administrés, sur le terrain nous apprend toujours quelque chose de nouveau, c'est une expérience enrichissante qui fait que 18 ans après, je suis toujours là, avec la même envie d'œuvrer au mieux dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Pour conclure, au nom de Raymond Dessales et en mon nom, je vous souhaite une bonne et heureuse année à tous, que vos projets soient couronnés de succès.



Un nouveau responsable des services techniques à la commune

1 • Depuis le 1er octobre 2010, vous avez pris vos fonctions au sein de la commune de Maurs, en tant que responsable des services techniques. Qu'est-ce qui a motivé votre candidature ?

Originaire de l'Aveyron, ma motivation principale est de revenir au Pays. Mon parcours professionnel atypique participe également de ce choix. Titulaire d'un BTS Bâtiment, j'ai exercé 3 ans dans une entreprise générale du Bâtiment privée. L'opportunité m'a ensuite été donnée d'enseigner dans un Lycée d'Enseignement Professionnel. Suite à l'obtention en



Accueil de J.F. Delclaux par C. Rouzières et les élus municipaux

2003 du concours national d'entrée à la DDE, j'ai été affecté à Chartres jusqu'en 2006, puis détaché à l'Office Public de l'Habitat de Decazeville. J'ai fait le choix de passer de la fonction publique d'Etat à la fonction publique territoriale. Pour ce

faire, j'ai effectué une nouvelle demande correspondant mieux à mon choix de carrière, en postulant auprès des communes alentour dont Maurs.

Le destin a fait qu'à la même période, la commune de Maurs cherchait un responsable des services techniques. Au vu de mon parcours professionnel et de mes compétences, ma candidature a été retenue.

2 • Pouvez-vous nous présenter succinctement votre mission au sein des services techniques communaux ?

Il s'agit, en collaboration avec Jean-François CABEZON, Adjoint en charge de la commission travaux et de la Directrice des Services, d'organiser le travail des 11 agents communaux affectés aux espaces verts, à l'entretien des bâtiments communaux et à la voirie. Cette gestion se fait en fonction d'un planning prévisionnel hebdomadaire réalisé en tenant compte des compétences de chacun, des contraintes incompressibles, tout en intégrant les urgences afin de répondre au mieux aux exigences du service public.

Parallèlement, compte tenu de mon arrivée récente, une partie importante de mon travail consiste également à comprendre le mode de fonctionnement des différents services, à connaître les membres du personnel, ainsi que les principaux interlocuteurs institutionnels.

3 • Avez-vous des projets précis qu'il vous tient à cœur de voir se réaliser ?

Dans l'immédiat, il s'agit plus d'une réflexion que je souhaite mener par l'observation, la définition des besoins et la priorisation des travaux dans tous les domaines. La maintenance, l'entretien de la voirie et du matériel, des espaces verts et des bâtiments communaux sont prioritaires dans mon analyse. Mais il s'agit avant tout d'un métier proche des agents et des citoyens, où dans le respect de la situation de chacun, je me dois de m'intégrer dans une équipe soudée et solidaire tout en apportant mon expérience et un regard extérieur, afin de satisfaire du mieux possible les usagers.



Les animations de Mauris rythment les saisons !

En ce début d'année 2011, le bilan de la saison culturelle 2010 a été réalisé. Anne TANNÉ, Vice-Présidente de la Commission Culture et le service Animation ont établi une programmation estivale, aussi variée que possible afin de répondre aux attentes de tous les publics. Cet été 2010 a été l'expression d'une vraie diversité, comme le montre la page de couverture du Bulletin Municipal retraçant en images les diverses animations.

Si chaque spectacle rencontre son public, certains ont enregistré un succès plus marqué

"**Plein Feu sur le Fau**" qui a recueilli tous les suffrages du public est devenue en peu de temps une animation phare de l'été à Mauris. La convivialité du Marché de Pays, un repas pris en pleine nature en famille, entre amis, avec un feu d'artifice pour clôturer la soirée, la formule a séduit un public de plus en plus nombreux. Les producteurs parfois débordés par l'affluence, ont bien enregistré ce succès. Ils en tiendront compte pour le prochain rendez-vous.

Animations et spectacles de rue, attirent toujours plus de public en centre ville : Les Arts du Cirque avec quelques artistes du LIDO ont ouvert la saison début juillet. Les spectacles de rue "GIGN" et "Les Piétons", dans le cadre de la programmation des Préalables avec le festival Eclat, ont attiré un public nombreux. Une séance de cinéma de plein air, dans l'enclos du Truel, a réuni malgré des températures défavorables un public de cinéphiles courageux, pour voir ou revoir un film de Robert Guédiguian, *Marius et Jeannette*. Enfin le spectacle de déambulation de Feu de la Compagnie Akouma a clôturé en lumière cette saison d'été.

Le Salon des Peintres 2010 avec un thème imposé n'a pas recueilli l'adhésion des plasticiens locaux, ni d'ailleurs celle des professionnels invités. Une réflexion est en cours pour renouveler la formule en 2011 sur d'autres voies, tant en terme de date, que de contenu, d'invités, de lieux ...

Ces animations d'été sont gratuites, elles sont ouvertes à tous petits et grands, maursois ou vacanciers, et sont un lieu de rencontres et de plaisirs partagés, au cœur de l'été...

Si le cœur des animations bat son plein en été, l'Automne n'est pas en reste avec des animations devenues incontournables, comme le Forum des Associations, les Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art et La Semaine du Goût.

Le Forum des Associations rime avec Rentrée des Classes

Pour sa troisième édition, l'organisation du Forum des Associations s'est faite en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Mauris. Cette année les associations cantonales ont été plus nombreuses : quarante associations étaient présentes pour cette édition 2010. Cette journée de rencontre entre le public et le monde associatif s'est, comme de coutume, déroulée dans une ambiance "bon enfant". Chaque association a pu se présenter au micro du speaker et certaines ont réalisé des démonstrations. Les visites des stands ont été nombreuses. Ce nouveau rendez-vous de la rentrée semble avoir pris ses marques à en juger par une fréquentation en constante augmentation.



La création sous les feux des projecteurs

Les 19^{èmes} Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art se sont déroulées les 9 et 10 octobre dernier. Une nouvelle édition, fruit d'une réflexion entre la Mairie et les artisans a permis de mettre en avant, la création artistique. 60 artisans, venus des départements limitrophes (plus globalement du grand massif central), ont fait le déplacement pour faire découvrir leur art et partager leur savoir-faire lors des démonstrations.

Hervé DUPONT, verrier, invité d'honneur de cette édition 2010 a présenté au public le travail de la perle de verre, filée, soufflée et l'inclusion de décors. Une activité créatrice inédite sur les Rencontres, qui a suscité le plus grand intérêt.

Parmi les nouveautés :

- Un concours d'Affiche, remporté par un étudiant du Lycée de la Communication Saint-Géraud à Aurillac,
- La création d'un site dédié, réalisé par l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne,
- Une première : la nocturne,
- Une réorganisation spatiale de la manifestation.

Les échoppes ont été regroupées pour assurer une unité plus visible pour le public et une atmosphère plus adaptée, mettant en valeur les œuvres exposées. Comme à l'accoutumée, le public a répondu présent à cette animation automnale toujours appréciée.



Les échanges de savoirs culinaires, point d'orgue de la Semaine du Goût à Mauris



Dans le cadre de la semaine du goût, la municipalité de Mauris a organisé une dégustation gratuite de jus de pommes et de châtaignes grillées sur la place de l'Europe, en plein cœur du marché hebdomadaire. Cette année, parallèlement, une dizaine de pâtisseries du Groupement de Développement Agricole (GDA), sont venues présenter leurs recettes sucrées réalisées à base de châtaignes et de pommes. Une spécialiste des confitures de fruits et de légumes (Laure-Anne Clément) était également présente. Les gourmets de tous âges ont pu goûter et retrouver des saveurs oubliées.

Les prochains rendez-vous...

- **Le 12 février 2011** : deux concerts proposés par la commune de Mauris et Sirventès seront donnés au Foyer d'Accueil, "Le Comité" et "La Famille Artus".
- **Le 7 avril 2011** : "Fenia et Menia", Conte traditionnel Théâtralisé (Théâtre Béliâshe), organisé au Foyer d'Accueil, par la Communauté de Communes du Pays de Mauris, dans le cadre de sa programmation culturelle.

Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris "Prix Spécial du Jury"

La commune de Maurs faisait partie des 62 communes inscrites au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris. M^{me} Hercouët-Testa, Adjointe au Maire, a représenté Maurs à la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue fin octobre 2010.

En effet, suite au passage du Jury Départemental, un classement est établi selon trois catégories de prix. Il s'agit des "Prix Spéciaux" du Jury, des "1^{ers} Prix" et des "2^{èmes} Prix".

Depuis plusieurs années, le fleurissement de la commune était récompensé par l'attribution d'un premier prix. Cette année, les efforts constants réalisés par le service "Espaces Verts" ont porté leurs fruits. La commune de Maurs a reçu un "Prix Spécial" du Jury.



Les élus sont allés à la rencontre des Maursois sur le terrain

En 2010, quatre réunions de quartier ont été organisées : trois en campagne et une en ville. Elles se poursuivront en 2011 et 2012 principalement en ville, puisqu' en campagne, seuls les deux secteurs du Centre et du Nord de la commune restent à visiter.

Lors de ces réunions, le Maire en présence des adjoints et de plusieurs conseillers municipaux, présente les chantiers en cours et à venir sur l'ensemble de la commune. La parole est ensuite donnée aux riverains.

Les remarques et demandes des Maursois sont pertinentes. Elles sont différentes entre la ville et la campagne :

- En campagne, les demandes concernent essentiellement : la voirie, l'entretien des fossés, le ramassage des ordures ménagères, la signalétique, la sécurité sur la route.
- En ville, les problèmes sont différents. Il s'agit des nuisances liées au bruit et aux difficultés à circuler sur les trottoirs. Il a également été évoqué le manque de respect des règles d'hygiène de quelques uns, qui masque l'effort fait par la municipalité pour la propreté de la ville.

Ces réunions permettent de prendre en compte les suggestions, de préciser les actions menées pour satisfaire un maximum de citoyens. Il est également nécessaire d'expliquer les priorités données aux actions municipales, en fonction des contraintes budgétaires. Le Maire de Maurs et les élus sont très attachés à ces rencontres et les Maursois sont nombreux au rendez vous.



Commémoration du 11 novembre



Les représentants du Canton réunis au vin d'honneur

C'est dans le plus grand recueillement que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Le maire de Maurs, le Conseiller Général, les élus du Canton, les représentants des Associations d'Anciens Combattants et les Veuves de Guerre étaient réunis place des Cloîtres. Ils ont partagé ce souvenir avec la population et déposé la traditionnelle gerbe au monument aux morts en mémoire des disparus. Des écoliers et des Conseillers Jeunes étaient également présents à la cérémonie.

La manifestation s'est clôturée autour d'un vin d'honneur donné en mairie, pour un moment d'échange et de convivialité.

Le 1^{er} novembre a également été marqué par le recueillement :

Les élus maursois ont déposé une gerbe sur le Monument aux Morts situé à l'entrée du Cimetière, en hommage aux 114 noms de la guerre 14-18 et aux 19 noms de la guerre 39-45 inscrits sur le fronton de la Stèle.

Défibrillateur

La commune de Maurs, en partenariat avec l'association T.DISTEFANO et GROUPAMA, a déjà mis en place sur la commune, un premier défibrillateur. Il est installé sur le bâtiment d'accueil du Camping Municipal Le Vert.

Un deuxième défibrillateur va être mis en place. Le lieu d'implantation reste à définir. Il a été offert par la famille Pierre AYMARD, en souvenir de Madame Anne-Marie AYMARD, Pharmacienne à Maurs de 1975 à 1991.

Un centre de secours spacieux et fonctionnel

La fin de la rénovation du Centre de Secours de Maurs, a été célébrée le 2 octobre 2010, en présence du Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal, du Président du Conseil Général, du Président du SDIS, du Maire de Maurs et des représentants locaux et départementaux. Ce fut l'occasion d'officialiser la passation de pouvoirs entre M. GLAYAL, ex-chef de Centre et M. MAZIERE, qui assure désormais cette fonction.

La commune a participé financièrement à la rénovation d'un logement situé au dessus du centre et réservé à un pompier volontaire.

A noter parmi les travaux d'importance : la création à l'étage, d'une salle de réunion, ce qui a libéré le rez-de-chaussée pour une réorganisation plus fonctionnelle des locaux d'intervention ; la création de vestiaires hommes et femmes ainsi que d'une zone de désinfection pour le Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes...

Ces améliorations apportées permettront aux 26 sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Secours de Maurs de bénéficier de nouveaux atouts, pour mener à bien leurs interventions sur Maurs et les communes alentours.



La fraîcheur hivernale... et ses désagréments

Même à Maurs, Nice du Cantal, l'hiver peut ponctuellement être rigoureux. Avec plus de 60 kilomètres de voirie communale, la commune de Maurs intervient sur les routes enneigées prioritaires grâce à un tractopelle équipé d'une lame. C'est le seul engin de déneigement à disposition du service voirie. Pour les voies piétonnes, la commune a équipé un de ses tracteurs tondeuses d'une lame et de chaînes début 2010 (pour un montant de 727 € TTC). Etablissements scolaires, maison de retraite, services publics, tour de ville et trottoirs à fort passage sont traités prioritairement. Ce petit véhicule permet ainsi de compléter les interventions manuelles des agents municipaux (pelles, balais, sel).

Malgré l'implication des agents communaux, il est impossible de répondre aux attentes de tous les citoyens maursois. Il arrive parfois que les conditions climatiques soient extrêmes et leurs interventions deviennent impossibles. Par exemple, en dessous de -7°C, le sel ne réagit plus, il est donc inutile de saler les trottoirs à ces températures.

La commune de Maurs met en œuvre des moyens pour répondre aux mauvaises conditions météorologiques et attend dans ces situations exceptionnelles, une compréhension de la part de ses administrés. Certains, n'hésitent pas à participer comme le prévoit la réglementation au déneigement devant chez eux. Un appel au sens civique est donc demandé à tous, avec en particulier le signalement en mairie des personnes isolées.

Maurs en route pour la télé tout numérique



Plus que quelques mois avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Avant le 10 mai 2011, tous les foyers de la région Auvergne devront avoir adapté leur installation TV à la réception numérique. A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne seront pas équipés d'un mode de réception numérique n'auront plus la télévision! Les autres recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son.

Pour recevoir la télévision numérique, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision "TNT intégrée" ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TENTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique.

France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte "tous au numérique". Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont également disponibles pour avoir toutes les informations nécessaires sur la télévision numérique, les équipements, les aides, etc.

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h*

Déchets Verts : rappel concernant la collecte...

A compter du 1^{er} novembre 2010 et jusqu'au 31 mars 2011, la collecte des déchets de jardin ne s'effectue qu'une fois par mois, à savoir le 1^{er} lundi de chaque mois. Néanmoins, les personnes ne souhaitant pas utiliser ce service ont la possibilité d'amener directement leurs déchets végétaux à la déchetterie intercommunale.

Publications Municipales : nouveau rythme de parution

La lettre d'Information paraîtra deux fois par an, en avril et en octobre. Le Bulletin Municipal également, deux fois par an, en janvier et en juillet. Ainsi, le Bulletin municipal de l'été 2011 sera distribué début juillet, permettant à l'équipe municipale et aux associations d'annoncer les manifestations de l'été.

GRDF (Gaz de France) : nouveaux numéros d'appels à retenir

- **Urgence Sécurité Gaz** : appeler GRDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler GRDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- **Pour les administrés ayant un contrat de gaz naturel ou d'électricité**, Gaz de France Dolce Vita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou dolcevita.gazdefrance.fr

Les dates à retenir

- **Les dimanches 20 et 27 mars 2011** : les Elections Cantonales se dérouleront toute la journée au Foyer d'Accueil et d'Animation (avenue de Bagnac), où seront installés les bureaux de vote.
 - **Le dimanche 17 avril 2011**, la prochaine Foire au matériel Agricole se déroulera sur la place de l'Europe et sur le Tour de Ville. Avis aux amateurs...
 - **Les 10, 11 et 12 juillet 2011**, le Cantal accueillera le Tour de France pendant 3 jours ; arrivée de la 9^{ème} étape prévue à Saint-Flour le 10 juillet, une journée de repos au Lioran, départ de la 10^{ème} étape Aurillac-Carmaux le 12 juillet, pour 161 Km de Course.
- Pour plus de renseignements : www.letour.fr

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)... l'affaire de tous les maursois !

Ce nouvel outil définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Son élaboration se fait en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux : habitants, associations et toutes autres personnes concernées. Nous vous rappelons que dans le cadre de cette concertation ouverte à toute la population maursoise, un registre de concertation est mis à disposition du public à l'accueil de la mairie depuis août 2009. *Dans ce cahier, les maursois peuvent suggérer et proposer leur propre projet de développement sur la commune pour les années à venir (nouvelle implantation d'entreprises, d'habitations par exemple...).*

Vos propositions éventuelles sont importantes, n'hésitez pas à venir nous en faire part en vous rendant à l'accueil de la mairie. Pour plus de renseignements, vous pouvez également téléphoner au 04 71 49 00 32.

Un site dédié au Camping Municipal de Mours

La Commission Tourisme travaille activement à la promotion touristique du Camping Municipal de Mours. Une des récentes actions de communication, a été d'éditer au début de l'été 2010, une nouvelle plaquette promotionnelle. L'ancienne plaquette datait de plus de 10 ans et les informations n'étaient plus à jour.

La commission travaille actuellement avec la société AYTECHNET, à la création d'un site dédié au Camping Municipal le Vert. Sa mise en ligne est prévue dans le courant du printemps 2011.

Conseil Jeunes

La rentrée scolaire a été l'occasion pour les Conseillers Jeunes de dévoiler l'état de leurs projets en séance plénière. Chaque commission encadrée par Monique Delort, adjointe en charge de la commission Scolaire et Jérémie Morel, animateur municipal, a ainsi présenté aux jeunes et aux élus présents, les projets qu'elle souhaite faire aboutir.

Les membres de la Commission Sports et Loisirs à l'écoute de leurs camarades...

- Les Conseillers Jeunes ont engagé une démarche de sensibilisation auprès des élus adultes concernant les améliorations à apporter aux équipements sportifs et au gymnase. Ils ont réalisé un audit de l'existant qu'ils ont présenté sous forme de diaporama, à C. Rouzières, Maire de Maurs et M. VISINONI, Président de la Communauté de Communes du Pays de Maurs.
- Un projet de réaménagement de la piste de Skate est à l'étude
- Une idée a été émise pour la réalisation d'une animation sur 2 ou 3 après-midi pour les enfants et les adolescents.



La commission Environnement repense l'image de la ville...

- Un plan d'implantation pour la mise en place de bacs et distributeurs de sacs à déjections canines a été réalisé. Le projet, dont l'utilité n'est plus à démontrer a été présenté aux élus qui l'ont validé. Les premières implantations devraient voir le jour début 2011.
- Les conseillers jeunes ont également mis l'accent sur un projet de mise en place de poubelles à mégots et à chewing-gums, suite à la réalisation d'un état des lieux.
- Parmi les projets figure également, la réalisation et l'installation de nichoirs mangeoires à oiseaux. Une fois le choix fait de l'espèce qu'ils jugent prioritaire de protéger, les conseillers jeunes passeront à la réalisation d'un nichoir adapté.

La commission Culture et Communication plébiscite Internet...

- La création et l'animation d'une rubrique dédiée au "Conseil Jeunes", souhaitée par la commission a été validée. Cette rubrique sera consultable sur le Site Internet de la commune. Chacun pourra la trouver facilement en cliquant directement sur la page d'accueil du Site Internet.
- Les conseillers jeunes souhaitent être clairement identifiables. Ils réfléchissent à la création d'un logo propre au Conseil Jeunes.
- Une fête des enfants devrait être organisée, fin mai - début juin, associant tous les jeunes de Maurs. Il reste à fixer le lieu et une date définitive.

Des projets communs à toutes les commissions...

Les Conseillers Jeunes ont émis le souhait de mieux communiquer :

- La nouvelle intervention demandée dans les classes des écoles, collèges, privés et publics a permis aux Conseillers Jeunes de faire une présentation de leurs travaux intégrant les dernières avancées.
- Les Conseillers Jeunes disposent d'une boîte aux lettres spécifique. Il est prévu d'installer des panneaux d'affichage dans chaque établissement scolaire.
- En 2011 les comptes-rendus des Conseils seront consultables sur le panneau Municipal d'Information de la Commune.
- Le Conseil Jeunes bénéficie d'une adresse email qui lui est propre : conseiljeunes@ville-maurs.fr

Les conseillers jeunes ne chôment pas. Les projets fourmillent. Si vous souhaitez en savoir plus, un seul mot d'ordre : rendez-vous sur le Site Internet de Maurs pour suivre leur actualité, dans la rubrique "Conseil Jeunes".

Ecole Élémentaire et Conseil Jeunes

Il est à noter également, le fait que l'école élémentaire de Maurs, a intégré le Conseil Jeunes à son projet d'école relatif à la communication : apprendre à s'exprimer en public, à écouter les autres.

L'administratif au service du public



Les services administratifs au cœur du lien social

La Mairie est une collectivité territoriale, dont la mission principale est de répondre aux besoins de la population locale, dans le cadre de sa mission de service public. Ses attributions sont nombreuses et touchent des domaines variés : état-civil, urbanisme, logement, écoles, équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police administrative...

Dans les communes rurales comme la nôtre, la mairie est un maillon incontournable de la vie communale. Elle assure un lien social indispensable de par ses missions d'accueil, d'écoute et de délivrance des informations administratives. D'autres informations, autres que communales, sont également fournies par les services municipaux : numéros d'urgence, localisation de certains bâtiments ou commerces, les dates des foires se déroulant sur la commune... Le service de proximité proposé aux habitants donne l'assurance de toujours trouver un interlocuteur.

Les administrés n'hésitent pas à se rendre en mairie. Les visites sont nombreuses et régulières en fonction des besoins de chacun. Nous vous présentons aujourd'hui, les services administratifs en lien direct et quotidien avec le public.

La Direction Générale des Services

Céline CABANES, Directrice Générale des Services, exerce ses fonctions à la Mairie de Maurs depuis le 15 juillet 2008. Sous l'autorité du Maire, elle participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques déclinées par l'équipe municipale dans les domaines administratif, financier, juridique, économique, technique, social et culturel. Collaboratrice des élus municipaux au quotidien, elle joue un rôle clé, dans le fonctionnement des services de la commune.

Responsable des 26 employés communaux elle assure la coordination de l'ensemble des services. Elle encadre les services administratifs, qui assurent le suivi des différents dossiers et la tiennent informée des demandes et informations transmises par les administrés.

Durant ces dernières années, cette fonction a évolué et demande de plus en plus de polyvalence notamment dans une commune rurale. En effet, la Directrice Générale des Services a en charge des tâches multiples et variées : elle organise les services de la commune, élabore les budgets et gère les marchés publics, ainsi que les ressources humaines.



L'administratif au service du public

Les activités de secrétariat et d'accueil de la population

Le secrétariat est assuré par **Brigitte IMBERT** sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services. Elle a en charge principalement le secrétariat des Commissions, la préparation des Conseils Municipaux, l'élaboration des arrêtés, délibérations et décisions du Maire. Elle assure également, la gestion du cimetière (concessions, registres, autorisations d'inhumation...), la gestion des élections (mise à jour des listes et préparation des élections), l'organisation du recensement de la population ainsi que la gestion des cérémonies et des fêtes. Elle supervise et participe à la réalisation des actes d'état civil ; ponctuellement, elle participe à l'accueil du public et aux missions du service urbanisme.

Les missions d'**Aurélie MALROUX** relèvent principalement de l'accueil du public et du secrétariat (gestion quotidienne du courrier, prise en charge du standard téléphonique). Elle assure le secrétariat du Maire et des différentes commissions municipales, ainsi que la réalisation des actes d'état civil (mariages, naissances, décès...). En parallèle, elle gère le service urbanisme (instruction des dossiers de permis de construire, mise à jour des registres, renseignements sur les documents d'urbanisme en vigueur...).



Les activités comptables...

Le suivi de la comptabilité communale est réalisé par **Christiane BRANDY**, sous la responsabilité de la Directrice des Services. Elle participe au suivi du budget principal et des budgets annexes. Elle règle les factures et encaisse les recettes, gère les paies, les congés, les absences, ainsi que les contrats d'assurance. Elle assure également le secrétariat du CCAS et instruit les dossiers de demande de subvention (dans le cadre de la politique de l'habitat). Ses missions consistent à suivre les évolutions réglementaires dans le domaine comptable mais aussi à accueillir et renseigner le public.

Sylvie DISTEFANO travaille à mi-temps pour la commune. Elle assure le suivi de la comptabilité du service de l'Eau (AEP), le secrétariat du Service Technique et suit les évolutions législatives dans ces domaines. Des missions complémentaires lui sont également affectées, à savoir : la gestion du Foyer d'Accueil et d'Animation, le prêt du matériel communal, l'accueil et le renseignement du public.

Sur l'autre mi-temps, elle assure la direction et la gestion du SIVU d'Assainissement Maurs-St-Etienne de Maurs, sous la responsabilité du président du SIVU.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie au public

- Le lundi de 9h à 12h - Fermé l'après-midi
Permanence téléphonique seulement
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
- Le samedi de 9h à 12h

Un programme d'animations variées à la médiathèque municipale

La Bibliothèque Municipale de Maurs s'attache à réaliser régulièrement des animations. Grâce aux prêts d'expositions par la Médiathèque Départementale du Cantal, diverses expositions ont lieu à Maurs. D'autres animations thématiques sont organisées comme une Lecture à Haute Voix et une exposition printanière sur les Hirondelles.

Toutes les expositions et animations sont libres et gratuites

6^{ème} FESTIVAL DE LECTURE à HAUTE VOIX "Par Monts et par Mots"

Le 17 février 2011 à 18h30 Chantal Malebert, conteuse Cantalienne, racontera des extraits d'un livre dont elle garde encore le secret, sur le thème de " l'humour, l'envie d'en rire ", accompagné par Antoine Mirété, musicien.

LES HIRONDELLES

Du 16 mars au 2 avril 2011 la LPO Cantal met à disposition une malle-exposition comprenant des sculptures, des jeux et de nombreuses explications pour mieux connaître ces oiseaux symboles de nos campagnes mais en voie de disparition!

LA PASSION DU BOIS

Du 16 avril au 14 mai 2011 une exposition pour enfants et adultes sur tous les aspects du bois, de la forêt au sacré en passant par l'économie et l'écologie. Elle est accompagnée d'objets en bois (marionnettes, instruments de musique) et de documentaires.

LE MOYEN-AGE ...COMME DANS UN CHÂTEAU

Du 27 mai au 3 septembre 2011 visitez un "Véritable" château de 15 m², du pont-levis au cachot, tout en jouant à un jeu d'observation. Cette exposition, qui s'adresse surtout aux enfants de moins de six ans est accompagnée de nombreux documents et accessoires.

POMPIDOU ET LA GENEALOGIE

Du 16 au 31 juillet 2011 à l'occasion de la cousinade "Pompidou", Maurs accueillera une exposition sur la généalogie et l'histoire des Pompidou, en partenariat avec les archives départementales.

Espace Multimédia L'Espace du Cyber-Utilisateur

Une lettre à taper... Un tableau à faire.... Un carton d'invitation à créer... Un Power-Point à réaliser... Un rapport de stage à mettre en page... Des ordinateurs sont mis à votre disposition pour tous ces travaux, mais aussi pour surfer sur Internet, envoyer des e-mail, scanner des photos.

Plusieurs sites payants sont consultables gratuitement à l'Espace Multimédia :

- **TERRA ECONOMICA** : Source d'informations économiques: l'économie, la mondialisation, le travail, les relations sociales, réchauffement climatique, le commerce(pour adultes)
- **EDUMEDIA** : apprendre et comprendre les sciences par l'interaction (préados, ados)

NOUVEAUTÉ

L'accès aux ordinateurs avec la connexion Internet est gratuit pour toutes les personnes abonnées à la bibliothèque, et pour les jeunes de moins de 16 ans.

Horaires

MARDI ET VENDREDI :
14h-18h

MERCREDI :
10h-12h et 14h-18h

JEUDI ET SAMEDI :
9h-12h



Horaires

MARDI ET JEUDI :
9h-12h et 13h30-16h30

MERCREDI :
9h-12h et 13h30-17h30

Le secteur de l'Oratoire vu sous un jour nouveau !

Le Projet Global d'Aménagement du secteur de l'Oratoire est en voie d'achèvement. Les tous derniers travaux de voirie ont débuté fin novembre. Les conditions climatiques du mois de décembre, avec de nombreux épisodes neigeux, ont retardé les travaux. En conséquence le secteur du cimetière n'est pas encore achevé. Au terme du projet, les riverains bénéficieront d'un environnement plus adapté au trafic, sécurisé et modernisé. La réalisation de trottoirs, la réfection de la chaussée, l'installation d'un nouvel éclairage participent à l'embellissement du quartier.

Parfois des images valent mieux que de longs discours...

AVANT



APRÈS



Route de Quézac



Carrefour Route de Quézac /
Rue de l'Oratoire



Rond-point "Parking de Ravageur"

De nouveaux équipements pour le Stade Pierre Fabre

Au vu de la fréquentation régulière du terrain municipal de sport de la commune de Mours, la municipalité a engagé un projet de rénovation de l'installation électrique et principalement le remplacement des projecteurs et des pylônes.

Le coût global actualisé des travaux est estimé à 147 000 € H.T. L'opération est financée par la commune de Mours et subventionnée principalement, par le Syndicat d'Energies du Cantal (SEEC) et l'Etat (C.N.D.S). Les fédérations de Football et de Rugby ont également été sollicitées. La commune est en attente de leur réponse.

Le maire de Mours, l'adjoint en charge des travaux, les responsables des entreprises et leurs ouvriers étaient réunis le jeudi 28 octobre 2010 pour assister à la mise en place du nouvel éclairage : 4 pylônes de 22 mètres répartis autour du stade. Les principaux travaux électriques ont été réalisés par l'entreprise Chavinier. L'utilisation d'un hélicoptère a été nécessaire pour l'installation de la partie haute de chaque pylône. Cette opération quelque peu spectaculaire, a été menée de main de maître par un pilote expérimenté de la société Hélicoptères 12 (Aveyron). Un panneau lumineux d'affichage des scores co-financé par le Conseil Général du Cantal a également été mis en place.





Travaux de voirie : le point en image sur les réalisations 2010

Le programme des travaux de voirie communale 2010 est achevé. Cette programmation annuelle fait l'objet d'un suivi régulier et attentif de la commission travaux. Elle permet de maintenir en état un réseau routier secondaire moins fréquenté, indispensable à l'activité de la commune. Le montant global des travaux s'élève à 94 504 € H.T

Travaux réalisés en images :

En campagne :



Voie communale du Cammaï



La Galtayrie



La Morelle



Pont de Roquetanière : travaux de consolidation



En ville :



Place du Conte



Chaussée rue des Hortensias



Rue Antonin Fel

L'Abbatiale Saint-Césaire en restauration

La dernière tranche des travaux de rénovation de l'Abbatiale est engagée. Comme cela a été souligné dans la dernière lettre d'information, les travaux concernent principalement la restauration des façades et des toitures du Clocher, ainsi que la mise en sécurité de ses planchers intérieurs et la remise en état du beffroi de l'horloge.

Les préparatifs à la réalisation des travaux ont débuté le 25 octobre 2010. Le montage de l'échafaudage, réalisé par l'entreprise Vermorel (Aveyron) est achevé et les travaux de restauration proprement dits ont commencé. Le fonctionnement de l'horloge est arrêté pendant toute la durée des travaux, afin d'une part de sécuriser le chantier, et d'autre part, de permettre la dépose des cloches pour la réfection du beffroi.

Une restriction de circulation et de stationnement a été définie afin d'assurer la sécurité des riverains et des passants. Une réunion d'information des riverains les plus proches s'est déroulée le 6 décembre dernier.

Le foyer d'accueil et d'animation offre un nouveau visage

Le Foyer d'Accueil et d'Animation (F.A.A) de la commune de Mours a été construit en 1984. Il a plus de 25 ans d'âge. Ce bâtiment très utilisé n'ayant pas fait l'objet de travaux réguliers de rénovation, présentait un état général de vétusté.

C'est pour cela que la municipalité avait prévu dans son programme, de mettre aux normes et de rénover cette partie du bâtiment. Il y avait urgence : les préconisations du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) datant de 2003, n'avaient pas été prises en compte. Les travaux prioritaires ont donc été engagés, à savoir :

- **Les Travaux relatifs aux prescriptions du SDIS**

Ont été réalisés, prioritairement, les travaux relatifs aux prescriptions de la Sous-commission Départementale pour la Sécurité contre les Incendies : modification du système d'alarme, remise en état de fonctionnement des blocs d'éclairage et de sécurité, protection des gaines de ventilation et isolation du local régie.

- **Création de 2 sanitaires supplémentaires au rez-de-chaussée du bâtiment**

La mise aux normes est maintenant effective quant à l'accessibilité du bâtiment aux personnes handicapées. Deux sanitaires supplémentaires, dont un WC pour personne handicapée ont été créés au rez-de-chaussée du bâtiment.

- **Remplacement des verrières dégradées et fragilisées**

Il a été décidé de remplacer intégralement les verrières dégradées et fragilisées, non étanches et potentiellement dangereuses. Le choix du matériau de rénovation s'est porté sur du polycarbonate pour des raisons de durabilité dans le temps, de confort pour les utilisateurs en ce qui concerne l'isolation phonique et thermique. Il s'agit également de redonner une meilleure image à un bâtiment situé à proximité immédiate d'une des entrées de la ville.

- **Réorganisation d'une partie de la salle de réception**

Dans le cadre de ces travaux, afin d'améliorer la fonctionnalité du bâtiment, une partie de la salle de réception a été réorganisée : le bar situé à l'étage du bâtiment a été déplacé au rez-de-chaussée à proximité des cuisines. Des travaux de réfection de peinture ont également été engagés pour cette pièce.

- **Financement :**

Le coût total des travaux s'élève à 120 000 € HT. Deux subventions ont été obtenues auprès de l'Etat : une subvention de 29 500 € au titre de la Dotation Globale d'Équipement 2010 ; une autre subvention attribuée au titre de la Réserve Parlementaire de M. le Sénateur Jacques MEZARD (10 000 €). La somme restant à la charge de la commune sera répartie entre autofinancement et emprunt.



Ils sont les bienvenus...

19-07-10 : Gaëtan JANY

02-09-10 : Stanley TEISSEDE-DUCHENE

21-10-10 : Noé BONAL

11-11-10 : Elina AURIERES

Ils ont dit oui ...

10-07-10 : Arnaud DELPUECH, Responsable de magasin et Coralie CAUMON, Salariée agricole.

14-08-10 : Emmanuel HERCOUËT, Technicien en machinisme agricole et Aurélie ROMIGUIÈRE, Responsable d'association.

28-08-10 : Gilles DELPUECH, Vendeur et Emilie COMBELLES, Adjoint administratif.

13-11-10 : Alain BALDASSARE, Chauffeur-livreur et Christelle ROBERT, Employée commerciale.

Ils ne sont plus...

04-07-10 : Guy MEALLET, 73 ans

12-07-10 : Elise LAGARRIGUE, Veuve GARROUSTE, 88 ans.

22-07-10 : Jeanne FAU, 103 ans

24-07-10 : Marie VAURS, Veuve MOLINER, 97 ans

02-08-10 : Marie-Jeanne CLAVIER, Veuve GAZAL, 90 ans

26-08-10 : Marcelle LAVASSIERE, Veuve MARAZZA, 80 ans

02-09-10 : Marie FORESTIER, Veuve BEFFARAS, 97 ans

04-09-10 : Marguerite BENECH, Veuve LABORIE, 100 ans

07-09-10 : Fernand CIFRE, 87 ans

12-09-10 : Ida LACAZE, Veuve LASSARAGNE, 88 ans

19-09-10 : Yvonne LEFEBVRE, Epouse ZAMORANO, 81 ans

20-09-10 : Rosa DESTRUJEL, Veuve BRASQUIES, 96 ans

23-09-10 : Maria BECARIE, Veuve CIPIERE, 82 ans

02-10-10 : Henriette PLANTECOSTE, Veuve MICHEL, 92 ans

03-10-10 : Pierre VAYSSE, 88 ans

13-10-10 : Germain FAGES, 86 ans

14-10-10 : Marie VIGIER, Veuve ROUQUET, 86 ans

18-10-10 : Lucien AYMAR, 84 ans

01-11-10 : Henri PANIS, 81 ans

04-11-10 : Gabriel VIGIER, 84 ans

16-11-10 : Geneviève JAULHAC, 70 ans.

02-12-10 : Jeanine ROSSIGNOL, épouse JOURDON, 64 ans

09-12-10 : André CANET, 62 ans.

09-12-10 : Maria GOMEZ-DIAZ, veuve MELENDEZ-MARQUEZ, 96 ans.

Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Le repas organisé par le CCAS en collaboration avec la maison de retraite, s'est déroulé dans un cadre convivial. Les personnes de 80 ans et plus (demeurant sur la commune et inscrites sur les listes électorales), ainsi que les pensionnaires de l'EHPAD Roger JALENQUES ont dégusté le repas de fin d'année confectionné par les cuisiniers de la Maison de Retraite et servi par des élèves du Lycée Saint-Joseph. La distribution des colis de Noël pour les personnes, qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas assister à ce repas, a été faite par les membres du CCAS aidés des conseillers municipaux.

Autre projet du CCAS à l'étude

Il est des informations intéressantes à connaître : **35% de la population en France n'est jamais partie en vacances. Les populations les plus touchées par cette discrimination sont les retraités et les personnes vivant en milieu rural.** Sensibilisés par cette statistique, les membres du CCAS réfléchissent à des actions afin de permettre à des familles de partir en vacances.

Le CCAS envisage de passer une convention avec l'ANCV (l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances), service public, qui favorise l'accès aux vacances pour tous, en particulier pour les aînés. "**Seniors en Vacances**" destiné aux personnes de plus de 60 ans est un des programmes mis en place dans ce cadre.

- L'ANCV propose des séjours de 8 jours/7 nuits et de 5 jours/4 nuits tout compris (pension complète, activités en journée, soirées animées, excursions). Ces séjours se déroulent hors juillet et août, en France, à la mer ou à la campagne, en villas vacances, résidences ou hôtels. Le prix des séjours pour les personnes imposables est de 360 € pour 8 jours et 300 € pour 5 jours. Pour les non imposables avant déduction fiscale, l'ANCV finance la moitié du coût du séjour qui revient à 180 € pour 8 jours et 150 € pour 5 jours. Ces prix s'entendent hors transport.

- Le CCAS se chargerait de constituer les groupes et organiserait le transport à un meilleur coût.

Le CCAS de Maurs invite les jeunes et moins jeunes retraités de MAURS, à faire connaître leur intérêt pour un tel projet. Si vous êtes intéressé, découpez ce bulletin-réponse, remplissez-le et déposez-le à l'accueil ou dans la boîte à lettres de la mairie de Maurs.

COUPON-REPONSE

Projet "Seniors en vacances" du CCAS

NOM et prénom :

Adresse :

Nombre de personnes composant le Foyer :

Âge de chacun :

1- Etes-vous déjà parti(s) en vacances : oui non

2- S'il était mis en place sur la commune de Maurs par le CCAS je serais (nous serions) intéressé(s) par le programme "Seniors en Vacances" oui non

Le point sur les travaux réalisés dans le deuxième semestre 2010 :

Secteur de l'Oratoire :

Ce chantier compliqué est terminé. Il a nécessité beaucoup de ténacité pour réaliser la coordination des travaux et réaliser en une seule fois l'ensemble des réseaux. Cette coordination a permis de réduire considérablement la facture et d'avoir une réalisation d'excellente qualité : une conduite pour les eaux usées, une conduite pour les eaux pluviales. La plupart des riverains ont mis en conformité leurs installations en réalisant la séparation des eaux en amont de leur branchement.



Route du Vallon entre le passage à niveau et la station d'épuration :

La partie spectaculaire de ce chantier est terminée :

- le remplacement de la conduite qui collecte les eaux usées de Maurs et Saint Etienne est réalisé avec un passage délicat sous la Rance au niveau du pont du Vallon.
- la route sur laquelle passent maintenant les canalisations a été remise en état.

Quelques finitions restent à réaliser :

- reprise d'un regard d'eaux pluviales près du passage à niveau face à l'entrée des bâtiments du Conseil Général (ex DDE) ; modernisation du poste de relevage de la station d'épuration.



L'ensemble de ces travaux a été réalisé sans dépasser le budget prévu malgré des conditions de réalisation plus difficiles que prévu. A noter qu'après de multiples interventions auprès des financeurs potentiels une subvention exceptionnelle d'un montant de près de 15 % du montant de l'inscription a été octroyée par l'Agence de l'Eau Adour - Garonne.

Le point sur les travaux qui commencent :

Création d'un réseau d'assainissement sur Calsacy - Puechroux:

Les travaux de la première tranche du réseau d'eaux usées de Calsacy - Puechroux commencent. C'est donc environ trois à quatre mois de perturbation pour les utilisateurs de la voirie de ce secteur, mais c'est aussi la fin des problèmes d'assainissement qui se profile. De même que pour le secteur de l'Oratoire, ces travaux sont réalisés en coordination avec les chantiers prévus par la commune de Maurs (alimentation en eau potable du secteur et enfouissement des réseaux secs) et la Communauté de Communes (réfection et élargissement de la route menant aux haras).

Le point sur les conséquences de tous ces travaux sur chacun d'entre nous :

- En projet, le lancement d'une campagne de vérification de l'ensemble du réseau et de l'ensemble des branchements est en préparation afin de décider le plus efficacement possible des futures améliorations à mettre en oeuvre.
- Le SIVU a réalisé près de 350 000 Euros de travaux. Il s'apprête à réaliser plus de 100 000 Euros de travaux sur Calsacy - Puechroux, et tout cela sans conséquence sur la facture des utilisateurs de l'assainissement collectif, puisque les tarifs 2011 votés lors la réunion du 19/11/10 suivront simplement l'inflation.
- Pour que toutes ces améliorations soient pleinement efficaces respectons **tous** nos engagements :
 - séparons nos effluents. Les eaux de pluie d'un côté, les égouts de l'autre.
 - respectons les eaux usées, les égouts dans le tuyau, les ordures dans la poubelle.

Meilleurs vœux à tous.
Michel FEL

Au programme de la saison culturelle

Pour sa deuxième année, grâce au soutien renouvelé des partenaires et à la volonté des élus, la Communauté de Communes du Pays de Maurs lance sa saison culturelle 2010/2011.

Un premier spectacle, à destination des scolaires de notre territoire a eu lieu mardi 5 octobre 2010 sur la commune de St-Etienne de Maurs.

"Acteurs et pupitres jeunesse" de la compagnie **Acteurs et pupitres**
Lecture théâtralisée - a rassemblé 8 écoles du Territoire soit 253 enfants.

4 séances ont donc été organisées pour répartir les jauges.

Pour fêter Noël, les troisièmes et quatrièmes spectacles vivants à destination des scolaires, **"Un petit bout de nous"** et **"Bout de ficelle"** de la compagnie du **"Théâtre des Mots"**, ont eu lieu les **jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2010** à la salle des fêtes de Maurs.



Au programme de 2011

• **Samedi 19 Février 2011 à 21h : HYBERNAROCK 2011**

Concert "Emincé d'oreilles" de Valentin DURIF – *Salle des Fêtes de Saint-Constant.*

• **Jeudi 7 Avril 2011 à 20h30 : "Fenia et Menia"**

Conte traditionnel Théâtralisé, par le Théâtre BELIASHE – *Salle des Fêtes de Maurs.*

• **Dimanche 24 Avril 2011 à 16h : "Ma vallée : un truc de fou !"**

par le Conteur Ladj DIALLO – *Salle des Fêtes de Boisset.*

• **Mardi 14 Juin : Les Bulles Chorégraphiques, spectacle de danse**

de la Compagnie CONTREPOINT (63) – *En extérieur, dans les jardins du Château de Naucaze, sur la commune de Saint-Julien de Toursac.*

Contact : 04.71.46.77.08 – mnoblanc-ccpmaurs@orange.fr



ENTREPRISE MARAZZA

peinture
papier peint
revêtement de sol
ravalement façade
peinture décorative

www.marazza.propage.fr
18, rue des Iris 15600 - MAURS
Tél/fax: 04 71 46 76 21

CAP'ANIMATION

Désormais recentrée sur ses missions premières, notre association poursuit son action en matière d'animation.

Il est important de rappeler que l'animation municipale est prise en charge par un service de la Mairie, un animateur professionnel exerçant dans ce cadre ses fonctions. Notre association lui apporte un appui ponctuel. Par ailleurs, la gestion du Foyer d'Accueil et d'Animation (FAA) est elle aussi municipalisée.

Compte tenu de ce contexte, CAP'Animation prend en charge des événements, soit en responsabilité directe, soit en co-responsabilité.

Comme il est de coutume, elle a servi de relais à l'AFM 15 en coordonnant les actions conduites par les associations dans le cadre du Téléthon.

Les membres de Cap'Animation tiennent à remercier tous les bénévoles qui, cette année encore, ont permis à Maurs d'être un acteur de premier plan du Téléthon dans le département. La solidarité, dans le Sud Cantal n'est pas un vain mot.

Par ailleurs, en collaboration avec les commerçants maursois, elle a assuré les animations qui se sont déroulées pour les fêtes de fin d'année : décoration du centre ville, stand place des Cloîtres, promenades en calèches, tombola de Noël, musique...

CAP'Animation entend continuer ce rôle cette année, et fait pour cela appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient l'aider à développer son action.

Ses membres souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2011.

Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne Bilan de la fréquentation estivale du Point Accueil de Maurs

Le Point accueil de Maurs voit sa fréquentation augmenter de plus de 25% par rapport à l'été 2009. Ce sont 31% des touristes venus en Châtaigneraie au cours de l'été 2010 qui ont franchi la porte de ce point Accueil. Malgré l'exiguïté des locaux, il est le Point Accueil le plus fréquenté. Au cours de la saison estivale ce sont plus de 2000 actes d'accueil qui ont été effectués à Maurs. Un acte d'accueil correspond au renseignement de toute personne étant entrée dans l'office qu'elle soit un individuel, un couple, un groupe d'amis, une famille...

Le nombre de visites au cours de la semaine diffère selon les jours de la semaine. Les plus fréquentés sont dans l'ordre : le jeudi, le mardi et le samedi. L'origine et le type de clientèle ainsi que la durée de séjour sont également des informations recueillies lors de l'accueil. On constate qu'à Maurs, ce sont en majorité des couples qui se présentent au point accueil (36% des touristes). Les individuels représentent quand à eux 28% du total.

La durée de séjour privilégiée est d'une semaine (47%), mais on note que dans 25% des cas ce sont des résidents du territoire de l'office qui viennent chercher de l'information. La provenance principale des touristes est l'île de France, suivie de Midi Pyrénées et de l'Auvergne. En ce qui concerne les visiteurs étrangers, ils proviennent en majeure partie des Pays bas et de Grande Bretagne. En matière d'hébergement, les touristes recherchent principalement des campings (21%), meublés (19%), des hôtels (18%) et des chambres d'hôtes (14%). En ce qui concerne les activités, les infos locales sont les plus demandées (30%) devant les animations (25%) et les visites découvertes (24%) ou encore la randonnée, la gastronomie et les activités sportives.

Coordonnées de l'office

Tél. 04 71 46 94 82 - Fax. : 04 71 46 94 83

Site web : www.chataigneraie-cantal.com

email : otchataigneraie@chataigneraie-cantal.com

Horaires d'ouverture du point accueil de Maurs

Du 1^{er} janvier au 30 juin
de 9h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00
mardi, jeudi, vendredi,
samedi

Du 1^{er} juillet au 31 août
de 9h30 à 12h30 et de
14h00 à 18h30
Lundi, mardi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi,
dimanche matin

**Du 1^{er} septembre au 31
décembre**
de 9h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00
mardi, jeudi, vendredi,
samedi



DES CUISINES TOUJOURS
PLUS BELLES!



YVES BOUQUIER

Cuisines - Living - Salle de bains

RUE DU 8 MAI - 15600 MAURS

TEL 04-71-46-78-00



**NOS MEILLEURS TEMPOS
C'EST VOUS**

**128 500
AUDITEURS/ JOUR ***

1 ÈRE RADIO LOCALE
DANS LE CANTAL 7,6%
D'AUDIENCE CUMULÉE *



**MAURS
103.1**

**TOUS LES TEMPOS
DE LA RADIO**

WWW.RADIOTOTEM.NET

* SOURCE MÉDIAMÉTRIE MÉDIALEocale SEPT 09 À JUIN 2010 : AUDIENCE CUMULÉE
DU LUNDI AU VENDREDI, 5H-24H, 13 ANS ET +.

**MAÇONNERIE
BETONS**

**Jean-Louis
AYMAR**

**Le Vallon - 15600 MAURS
La Croix de Pierre - 15340 MOURJOU
Tél. 04 71 49 99 31
Fax : 04 71 49 98 03
Port. 06 82 68 64 00**

**Monuments Funéraires
POMPES FUNÈBRES**

BORIES

**Tous travaux funéraires
Magasin
Grand choix d'articles funéraires
Contrat obsèques**

**Sébastien BORIES - 120, rue Tour-de-Ville - 15600 MAURS
Tél.: 04 71 46 74 93 - Fax: 04 71 49 09 63
Sebastien.BORIES@wanadoo.fr**

ARPEGE 122

Une saison riche en évènements

C'est par une manifestation exceptionnelle, que notre chorale maursoise a débuté sa nouvelle saison. A l'invitation d'Arpège 122, le Chœur Emmanuel Chabrier d'Ambert (63), dirigé par Jean Lacroix, nous a rejoint durant le week-end du 25-26 septembre, pour offrir un concert commun très apprécié du nombreux public présent. Une belle rencontre qui a mis au cœur de tous les participants un renouveau de courage et de motivation.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 18 octobre à la mairie de Maurs, en présence de Madame Tanné, Adjointe au Maire en charge de la Culture et de Monsieur Vermande, Conseiller Général du Canton. Après l'adoption à l'unanimité des bilans d'activités (concerts, stages de formation) et du bilan financier positif malgré les aléas inévitables, Blandine Gaudin, Chef de Chœur, a fait le point sur les projets 2010-2011.

Les projets à venir :

- **Samedi 9 avril 2011** : ouverture à Maurs, des 3^{èmes} Choralies du Ségala - Concert commun avec la chorale "En Sol Mineur" de Decazeville et la chorale "Philomelle" de Figeac.
- **Samedi 16 et Dimanche 17 avril** : concert de clôture à Figeac, où sera donné le Gloria de Vivaldi.
- **Dimanche 5 juin** : participation au Concert des 20 ans de "L'OSHA" en l'église Saint-Géraud d'Aurillac où sera donné le Magnificat de J.Rutter.

De grandes œuvres qui demandent travail et assiduité, mais qui donnent un nouvel élan à notre petit groupe toujours désireux de mieux faire, et de partager avec d'autres choristes de bons moments musicaux. Des stages de technique vocale sont organisés ponctuellement par la chorale, et Arpège 122 recrute toujours des amateurs de chant choral : laissez-vous tenter et venez nous rejoindre.

Pour tous renseignements :

Florence Crapet (Présidente) Lafont, 15600 Boisset Tél. 04 71 49 02 77

Jacqueline Janot - Tél. 04 71 62 20 80

Email : arpege122@orange.fr

Comité des fêtes Cap sur 2011

L'année 2010 s'achève pour le comité des Fêtes de Maurs et il est temps pour l'association de dresser le bilan d'une nouvelle année d'activité au service de l'animation de notre commune.

L'association a connu 2 temps forts cet été, la brocante du 11 juillet et la Fête de Maurs du 20 au 22 août. Cette fête de Maurs est le défi le plus lourd pour les bénévoles de l'association, qui sont toute l'année à pied d'œuvre pour proposer 3 jours de fête entièrement gratuite. Cette année encore, l'objectif a été atteint autour de spectacles de qualité et d'un public venu nombreux. L'architecture de la Fête mise en place depuis quelques années se stabilise et remporte le succès escompté : bodega et repas au cœur de la ville, cavalcade le samedi soir, spectacles sur scène place Orientale...

Le bilan de l'année 2010 et les perspectives pour 2011 étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 4 décembre. Le renforcement et le renouvellement du comité directeur y étaient attendus et sont indispensables à la survie de l'association. La recherche de l'équilibre financier demeure également un objectif primordial qui n'a pu être atteint en 2010, l'association devant puiser dans les excédents des années passées pour s'autofinancer. Malgré tout, la programmation des festivités 2011 doit évidemment mobiliser toute notre énergie afin de proposer une Fête à la hauteur de son histoire et de sa renommée.





Accordéon Club de la Châtaigneraie Belle saison pour l'Accordéon Club de la Châtaigneraie

L'Orchestre senior s'est présenté au concours de Bourbon Laney en mai, en catégorie Excellence. Ce concours organisé par la Confédération Musicale de France, a regroupé plus de 3000 musiciens venus de différentes sociétés de France. L'orchestre cantalien a obtenu une note de 16/20 accompagnée d'une mention très bien, ce qui ne fait qu'encourager nos jeunes musiciens et leur chef d'orchestre E. Raynal-Goudoubert à continuer à travailler.

L'été fut marqué par la soirée d'inauguration du nouveau CD, gros succès auprès du public qui souhaite le découvrir. Pour vous le procurer, contacter Mme Galaud (Présidente), au 04 71 62 20 75. Beaucoup d'animations, de concerts ont occupé notre saison estivale. Notre rentrée se poursuit dans cet esprit : aller vers le public, offrir notre musique, donner du plaisir à tous ceux qui veulent nous recevoir et nous écouter.

Les animations 2010-2011

- Concert soirée Téléthon à Maurs
- Concert à Saint-Mamet en Décembre
- Concerts au printemps avec des surprises nouvelles...

Restez en contact pour en savoir plus !



Association Atelier d'Arts Plastiques

Voir une exposition de peinture et plus particulièrement d'Aquarelle vous fait rêver ?

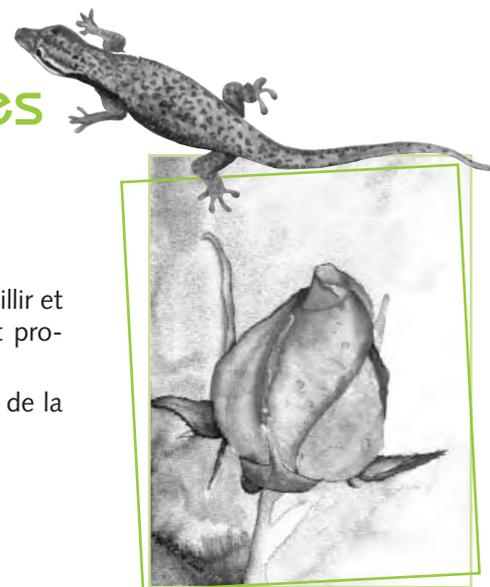
Vous vous dites : "Qu'est-ce que j'aimerais savoir en faire autant !"

Notre Atelier s'adresse aux adultes.

Venez nous rejoindre et découvrir le plaisir de faire, nous serons ravi(e)s de vous accueillir et de partager avec vous ce moment de convivialité. Chacun avance à son rythme et progresse. Il est toujours possible d'essayer 1 ou 2 fois avant de se décider.

Nous sommes tous les mercredi de 17h à 19h, à la Salle du "Graverie" au 2^{ème} étage de la Mairie, au Tour de Ville de Maurs (ancienne salle du Greta).

Renseignements : 04 71 49 18 89. Odile Tellier (Présidente de l'Association)



Ecole du Chat maursois

"L'école du Chat Maursois" en action !



Protection féline : à la demande de très nombreux habitants de certains quartiers, "L'école du Chat maursois" et la "Société Protectrice des Animaux le 15" poursuivent la surveillance mise en place, afin d'éradiquer les multiples disparitions de chats domestiques constatées depuis plusieurs années. Des lois protègent nos amis les animaux et des mesures judiciaires pourraient être prises le cas échéant.

Internet : le site de l'association "L'école du Chat maursois" est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://chatmaursois.fr>. Celui-ci est encore en construction, mais de nombreuses pages sont d'ores et déjà en ligne. Outre l'accueil (Home), vous trouverez plusieurs onglets : Qui sommes-nous ? / Adoptions / Actions de l'Association / Conseils / Lois en vigueur / Belles histoires / Chats et Art / Dicochat. Certains de ces onglets s'ouvrent sur plu-

sieurs pages, par exemple dans "Adoptions", vous pourrez visionner toutes les photos des "chatons" et des "chats adultes" proposés à l'adoption.

Pour les petits et les grands, vous avez les "Belles histoires" ! Il s'agit d'histoires vraies dont les bêtes sont bien sur des chatons malheureux ou des chats rescapés...mais qui trouveront tous quelqu'un pour les aimer très fort ! Venez rencontrer Ulysse, Minus, Eliot, Smoky, Chouchou et Loulou et d'autres qui les rejoindront bientôt...

Contact : n'hésitez pas à prendre contact avec nous (adoption, conseils, aide ponctuelle etc.).

Courriel : chatmaursois@orange.fr. Téléphone : 04.71.46.95.13 ou 06.81.62.01.93

Un Club ouvert à tous : Le Club des Aînés de Maurs

Toujours aussi dynamique, le Club vous invite à vous investir dans différentes activités : repas, voyages, fête de la Saint-Jean, fête d'été au Moulin du Fau, fête du cidre et de la châtaigne, thés dansants, marches, belotes, jeux de mémoire, danses hebdomadaires et une nouveauté à renouveler : sortie pédestre et cueillette de champignons, agrémentée d'un pique-nique.

Tout cela implique beaucoup d'organisation, de têtes pensantes, mais aussi de nombreux bénévoles. Le club a besoin de tous pour s'exprimer en toute liberté, sans distinction afin que chacun s'y sente bien.

L'Assemblée Générale ouverte à tout le monde aura lieu le 18 janvier 2011. Nous faisons appel à tous, aux nouvelles générations pour renforcer nos équipes et participer à la conduite de l'association en devenant membre actif. Faites-vous connaître auprès de Madame NAUD Marie-Louise, la Présidente, ou d'un membre du bureau.

Fil et Patchwork à Maurs-la-Jolie

Pour l'association, 2010 a été marquée en avril par l'exposition des ouvrages réalisés avec talent par les adhérentes. En septembre, les séances ont repris le mardi de 14h à 17H dans la salle Le Veyre, au rez-de-chaussée de la mairie. De nouvelles techniques vont être vues, mais aussi des propositions de séances ayant pour objectif de faire émerger la créativité de chacune.

Toute personne intéressée peut rejoindre le groupe quelle que soit son expérience, un "enseignement individualisé" est proposé et une totale liberté est laissée à chacune pour ses travaux... C'est aussi un moment convivial d'échanges et d'encouragements pour de grandes réalisations en vue de la prochaine exposition ... dans 3 ans !

Arts et Métiers

L'Association "Arts et Métiers" fonctionne depuis neuf ans avec ses deux ateliers, peinture sur Porcelaine et peinture sur Toile, dans la salle "Le Graverie" aimablement prêtée par la Mairie.

Elle a pour but la découverte de nouvelles techniques, dans une ambiance dynamique et conviviale.

Les créations de l'année seront visibles lors de l'exposition de juin 2011.

Ces deux ateliers sont ouverts les samedis et lundis.

Pour tous renseignements s'adresser à la secrétaire R. POUDELOUX
Tél. 04 71 46 70 01

Le Comité FNACA en voyage

Les anciens de l'AFN ont repris le bateau, mais cette fois-ci pour une croisière commentée sur le canal des deux mers de Montech à Montauban, passage de 9 écluses et repas pris au fil de l'eau. La visite de Montauban a constitué le cœur du programme de la journée. Un beau moment de retrouvailles et d'amitié pour tout le groupe.

De nombreux adhérents ont participé au 46^{ème} Congrès départemental qui s'est déroulé à Aurillac / Arpajon, le 3 octobre 2010. A cette occasion, un diplôme a été décerné à plusieurs adhérents dont notre camarade André Loudières : reconnaissance pour plus de 20 ans de service rendu à la FNACA.





ADMR : Service aux personnes et vie associative

L'association ADMR de Maurs est une association gérée par des bénévoles, qui propose un service d'aide à la personne auprès des personnes âgées, des familles qui connaissent des difficultés passagères ou plus durables. Elle compte aujourd'hui 22 salariées. **Le nouveau président, Monsieur Bernard Grimal, a pris ses fonctions le 12 Octobre 2010.** Conscient de la charge de cette fonction, il a souhaité s'entourer d'une équipe où le rôle de chacun est bien déterminé.

La vie associative est marquée par la représentation théâtrale et un repas amical annuel réunissant salariées, bénévoles, ainsi que toutes les personnes participant de près ou de loin à la représentation théâtrale. Tous les ans, cette représentation participe à l'animation du Canton. C'est un moment de détente attendu par beaucoup. Il permet aux familles aidées qui le peuvent, de se rencontrer et de faire connaissance avec les bénévoles.

La représentation théâtrale **2011** aura lieu à **Saint-Constant le Samedi 5 Mars en soirée et le dimanche 6 Mars l'après-midi.**

Pour tout renseignement :

Bureau : ADMR de MAURS 104, Tour de Ville 15600 MAURS

Tél./Fax : 04 71 46 77 40

Messagerie : admr.maurs@wanadoo.fr - **Si urgence :** 06 72 35 88 53

Permanences tenues par Laurence FOUR (responsable travail) les lundis et vendredis : 8h30 -11h ; par des bénévoles le jeudi : 10h30 -11h 30.



Spectacle 2010, un public nombreux et ravi

Université Inter âges de Haute Auvergne



Nous vous proposons de continuer le cycle de nos conférences mensuelles d'octobre à juin. N'hésitez pas à nous contacter pour des interventions bénévoles auprès des scolaires. L'abonnement pour les 9 conférences s'élève à 30 €. Toutefois, il est possible de venir occasionnellement moyennant une participation de 5 €.

Pour les scolaires, ces conférences-diaporamas sont ouvertes gratuitement, ainsi que pour les demandeurs d'emplois (joindre un justificatif). D'autres tarifs préférentiels sont accordés : n'hésitez pas à vous renseigner. **Les conférences ont lieu le mardi à 18h30 dans la salle du Veyre à la Mairie de Maurs.**

Voici le programme de la suite de l'année scolaire 2010-11 (sous réserve de modifications).

- **Mardi 15 février** • Maurice MONS
"les coulisses du cinéma"
- **Mardi 22 mars** • Léon CALMELS
"Quel avenir pour l'état providence ?"
- **Mardi 19 avril** • Lucienne THULIEZ
"la peinture sur soie : ses différentes techniques"
- **Mardi 17 mai** • Laurent OCCELLI
"Les plantes toxiques"
- **Mardi 28 juin** • Joël DENDALETCHÉ
"Le jardin au naturel"

9, place de la Paix - B.P. 60624 - 15006 Aurillac Cedex
Tél. 04 71 48 89 89
Courriel : uiha@orange.fr • Site : www.uiha.fr
Association loi 1901 J.O. du 7 avril 1993



ELECTRIC AUTO - PL



TACHYGRAPHES
Agrément D15
Climatisation
Plaques minéralogiques
Clôtures et accessoires
Auto Radio

SARL Claude GLAYAL
Zone Artisanale - 15600 MAURS
Tél. : 04 71 49 08 35
Fax : 04 71 46 72 03



ASeD-Cantal Adavemic L'aide à domicile, notre métier

2010 aura été une année dynamique, marquée par l'investissement de l'association dans l'activité économique et sociale du Pays de Maurs.

Le 15 juin nous avons convié les élus et acteurs médico-sociaux du Pays de Maurs à une soirée communication au Centre de la Châtaigneraie. L'objectif était une meilleure communication et plus de coordination entre les différents acteurs du domicile. Il est important de poser ce débat avec l'ensemble des acteurs et des élus de façon à améliorer la prise en charge globale de la population sur le territoire.

Le 27 mai nous avons répondu à l'invitation et participé à l'assemblée générale de l'association "les acteurs de santé du Pays de Maurs". Cette réunion a permis de présenter nos services et également de travailler sur la coordination.

Le 4 septembre nous avons participé au Forum des Associations à Maurs, nous avons pu ainsi rencontrer tout au long de la journée des demandeurs d'emploi, des usagers ...

Notre association a un fort poids économique sur le territoire de Maurs, nous employons 70 salariés et effectuons 60 000 heures de prestations auprès de 350 personnes aidées. Nos salariés ont pour rôle de faciliter, d'accompagner la vie à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap. Notre intervenante aide à l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne, en veillant à préserver l'autonomie des personnes.

- **Activité domestique**

Entretien du logement, du linge, approvisionnements divers, préparation des repas ...

- **Activité d'accompagnement social**

Aide aux sorties, aux démarches administratives courantes, accompagnements divers

- **Aide directe à la personne**

Aide à la toilette, à la mobilité, à la prise des médicaments, à la prise des repas, à l'habillage

- **Garde de nuit (dans le cadre du service mandataire)**

Votre interlocuteur direct : Nadine DELPUECH - 106, rue Tour de ville - 04 71 62 30 11



Don du sang

Comme chaque année, voici quelques nouvelles de notre Association Bénévoles du Don du Sang de Maurs et sa Région :

Notre action de promotion :

- Conférence sur le don d'organes en présence de donneurs et receveurs en janvier.
- Confection et vente de crêpes sur le marché de Maurs le 22 avril.
- Présence et participation au Tournoi interdépartemental de Foot (des plus jeunes) au stade du Vert à Maurs le 29 Mai.
- Randonnée pédestre sur la commune de Saint-Santin, pique-nique, et bonne humeur !

Les résultats : Cette année, encore, nous avons vu le nombre de poches acceptées, augmenter et passer de 550 (l'an dernier) à 588, dont 46 nouveaux donneurs que l'on doit essayer de fidéliser.

En ce qui concerne l'année 2011, une restructuration de l'ensemble des collectes (mesures prises au niveau régional) entraîne quelques modifications d'horaires (minimes), et rajoute aussi une autre date de collecte à Maurs.

Les collectes auront lieu aux dates suivantes :

Le 12 Mai, le 8 septembre et le 17 novembre.

Merci de venir nombreux, et merci à tous ceux (les commerçants, les maires des communes du Canton, les particuliers et les bénévoles) qui nous épaulent, et qui font que ces collectes s'organisent dans les meilleures conditions à chaque fois.

Et aussi, un grand MERCI à l'Association des Pilotes de la Châtaigneraie qui offre un baptême en ULM (un tirage au sort) pour la collecte du Mois de Mai.





Restos du Cœur

Cet hiver encore, le Centre des "Restos du Cœur" de Maurs sera présent pendant toute la 26^{ème} campagne hivernale, de début décembre à fin mars 2011, pour aider ceux qui en ont besoin.

L'augmentation prévue du nombre de personnes accueillies par "les restos" pour les mois à venir, la baisse des dons en cette période de crise, rend chaque jour plus nécessaire la mobilisation des centres et de ses bénévoles.

L'Association Départementale du Cantal a décidé de mettre en place de nouvelles manifestations pour la recherche de fonds à l'intérieur du département : une tombola baptisée "Tombola de Noël" a été organisée à cet effet.

Une manifestation populaire est prévue pour 2011. Elle aura pour thème la découverte du Cantal.

Nous espérons ainsi valoriser l'image des "Restos du Cantal" et inviter les gens à penser à nous lorsqu'ils souhaitent exprimer leur générosité pour une œuvre caritative. Merci à vous de lui réserver le meilleur accueil.

Plus que jamais : "on compte sur vous !"

**La Responsable,
Les Bénévoles**



Entente Foot Canton de Maurs

L'Entente Foot Canton de Maurs atteint la majorité. Initiée en 1990-91 par les clubs de Basse-Châtaigneraie, l'Etoile Sportive de St-Constant, l'Entente Sportive de St-Santin et l'Union Sportive de Val de Rance, elle rassemble aujourd'hui tous les jeunes qui s'intéressent au football grâce aux deux associations : Entente Châtaigneraie Football-Club (04 71 46 79 30) et Entente Sportive Célé-Garenne (04 71 49 14 83).

Les temps forts de la précédente saison ont été l'organisation de la Journée Nationale des Débutants, où 400 jeunes filles et garçons s'en sont donné à cœur joie, accompagnés des parents et de leurs éducateurs au stade Pierre Fabre à Maurs. Le groupe des 12-13 ans a terminé Champion du Cantal de football à 9.

La rentrée a commencé le samedi 4 septembre avec, pour la première fois, l'accueil des enfants âgés de 5 ans. Les 110 inscrits sont répartis par catégories d'âge, depuis les Débutants jusqu'aux 18 ans et encadrés par une vingtaine d'éducateurs. La section sportive football du collège accueille cette année tous les candidats de la 6^e à la 3^e et compte 27 élèves.

Les jeunes pousses de l'Entente s'expriment le samedi sur les terrains de St-Constant, St-Etienne et Quézac (celui de St-Santin étant en travaux pour l'instant).

Bonne saison à tous ces jeunes sportives et sportifs, forces vives du Canton, qui font l'apprentissage du "vivre ensemble" dans le respect de chacun.



Petite Boule Maursoise

2010 - Année de Pétanque bien remplie pour la PETITE BOULE MAURSOISE

52 licenciés séniors et 31 jeunes – les jeunes sont l'avenir de la pétanque. La Société peut être très satisfaite de la réussite des concours qu'elle a organisé, 720 joueurs dont 318 joueurs pour la fête de MAURS – chiffre record. Notre joueur Mathieu NIGOU a eu le privilège de représenter notre Club au Championnat de France Juniors à BEUCAIRE (30) félicitations.

Belle performance de nos licenciés :

- Championnat du Cantal Vétérans Patrick GOURGUECHON, André CAUSSANEL, Jacques MASBOU perdent en demi-finale.
- Championnat du Cantal Tête à Tête Alexandre FAJOUX perd en 1/16 de finale sur 330 joueurs.
- Championnats de Club + 55 ans l'équipe de Patrick GOURGUECHON termine 4^{ème}.

Le 16 octobre un concours interne avec repas offert par la Société a clôturé la saison sportive 2010. Journée très conviviale.

Le 4 septembre la Petite Boule Maursoise a participé au Forum des Associations par la tenue d'un stand. Bonne fréquentation et présentation de jeu de Pétanque aux Dés innovation.

Les licences 2011 peuvent être demandées en s'adressant au "Café La Bascule" ou auprès M^{me} Thérèse FERRIERES. Les nouveaux arrivants sur MAURS et communes voisines seront les bienvenus au sein de notre Club de Pétanque.

Pour l'année 2011 souhaitons que nos joueurs portent haut le renom de notre Club MAURSOIS.

Bonne saison à tous.

Rendez-vous à notre grand concours de belote le vendredi 4 février 2011 au Foyer d'Accueil.



Association Cyclotouriste de Maurs

Exceptionnel : "l'Association Cyclotouriste de Maurs, inaugure le circuit automobile F1 de la Navarre en Espagne".

Pour relancer les échanges avec la ville espagnole jumelée avec Maurs, l'Association Cyclotouriste a organisé son séjour annuel à Los Arcos du 12 au 20 juin 2010.

- Malgré un temps maussade, notre séjour s'est parfaitement déroulé entre tourisme à vélo et en voiture, la partie cycliste étant écourtée par la pluie et le froid.
- Visite d'une région remarquable par la richesse de son patrimoine culturel et architectural, de ses paysages (site unique en Europe, des Bardenas à ne pas manquer), par une gastronomie excellente et des vins de qualité, le tout à des prix très abordables.
- A noter, la convivialité et la restauration généreuse de l'hôtel Eyzequiel de Los Arcos.
- Le mercredi 15, nous avons été chaleureusement reçus à la mairie. Après l'échange d'une dizaine de T-shirt (de Los Arcos et de la Transmaursoise), Monsieur le Maire, Jeronimo Gomez Ortigosa, remet au Président un cadre aux armoiries de la ville, et nous invite à l'inauguration du circuit automobile F1 de la Navarre, le samedi 19 juin.

C'est ainsi qu'en compagnie d'une centaine de cyclistes, rollers, tricycles...Quelques cyclos cantaliens ont représenté Maurs en réalisant les deux premiers tours du circuit. Ils ont participé dès 9h du matin à l'ouverture des festivités, qui se sont poursuivies sans interruption jusqu'à 19h, réunissant près de 10 000 personnes, 600 motards, 60 porches, 30 ferraris, une dizaine de GT, des F1, des voitures de collection et des acrobaties aériennes.



Entente Châtaigneraie Football Club

Saison 2010 / 2011

L'Entente Châtaigneraie Football Club, avec 140 licenciés sous la présidence d'Alain Gramond, regroupe aujourd'hui 140 adhérents. Ils se répartissent comme suit : 36 joueurs seniors, 10 joueurs vétérans, 3 en U 20, 3 en U 19, 5 en U 18, 2 en U 17, 1 en U 16, 7 en U 15, 4 en U 14, 9 en U 13, 4 en U 12 dont 1 fille, en football animation de U 7 à U 11, 6 en U 11 dont 1 fille, 3 en U 10, 12 en U 9, 10 en U 8, 4 en U 7, 2 en U 6.

18 dirigeants : 17 hommes et 1 femme. 1 moniteur et 1 éducateur fédéral. 1 arbitre, Jérémie Fabrègue, qui évolue à la touche catégorie AAL 2.

110 sponsors et toutes les personnes qui oeuvrent dans l'ombre, pour la bonne marche de l'ECFC.



Les Dirigeants, debout de gauche à droite : Gilbert Lacipière, Claude Soubrier, Herman Fernandez, Pascal Polonais, Alain Gramond, Alain Coutarel, Jean-Louis Briel.

Assis de Gauche à droite : Richard Bourbon, Michel Ravanel, Jean-François Veyrines, Thierry Izoulet, Gérard Parisot, Jean-Claude Aymar, Patrick Imbert, Bernard Campergue.

Lionel Lavigne,
le nouvel
entraîneur.



Les nouvelles recrues de g à d : L.Lavigne, F.Ratier, D.Fel, B.Muratet, J.Bankaert, G.Boutouil, J.Marquet, M.Thoumire, A.Pouyes, A Pouyes, F.Domergue

Retraite Sportive Sud-Cantal

Avec la "retraite sportive Sud-Cantal", les retraité(e)s peuvent prendre soin de leur forme par une pratique conviviale, hors compétition, d'activités physiques et sportives, en Châtaigneraie :

Les activités hebdomadaires proposées sont :

- Des marches de différents niveaux.
- De la gymnastique au Rouget et à Calvinet
- Du yoga au Rouget.
- De la danse au Rouget et à St-Constant.
- De l'aqua-gym à Maurs.
- Du tir à l'arc au Rouget.

Des journées et des séjours à thème :

- Marche, remise en forme, neige, danses

Vous pouvez rejoindre le club toute l'année, renseignements :

Mr Guy BAILLARD, 1, rue de la fontaine
15290 LE ROUGET, Tél : 04 71 46 96 49



académie Clermont-Ferrand **E)greta** MONTS DU CANTAL

Se former)) tout au long)) de la vie

ANTENNE MAURS

Contact
Josiane MARQUET
Accompagnatrice-relais

Route de Bagnac
15600 MAURS

04 71 49 06 45

Une réponse

- De proximité
- De qualité, adaptée à vos besoins
- Adaptée à vos projets d'insertion professionnelle

Des formations

- Individualisées
- À distance

Des compétences

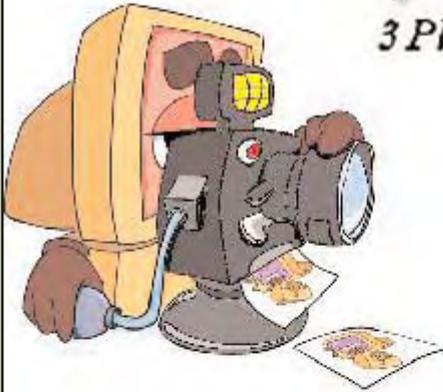
- Des formateurs spécialisés
- Des locaux adaptés
- Du matériel performant, de pointe
- Des compétences pédagogiques
- Une documentation riche

Des conseils, un accompagnement pour))

- Les personnes
- Les entreprises
- Les territoires

Média Photos

3 Place de l'Europe 15 600 MAURS
04 71 49 03 79



www.mediaphotos.fr



*Tirage photos en 1 h
sur papier photo haute qualité*

*reportage, Portrait,
travaux photos sur mesure*



Colas & vous, une proximité de tous les instants !

Toujours plus proche des citoyens, Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.

COLAS

Rhône-Alpes
Auvergne

Des Produits frais de qualité

SPAR



Les Galeries
Châtaigneraie SARL Lavergne et fils / Tour-de-ville - 15600 Maurs / Tél.: **04 71 49 00 46**

Les Galeries
Châtaigneraie

Ouvert 7jours/7

Des prix bas près de chez vous
Des produits frais de qualité

Des marques
Des produits régionaux
Des produits **Casino**

SARL **i25** imprimerie



Impression offset - Impression numérique - Tampons

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 15 36 • Fax : 04 71 48 26 40
del.barco@wanadoo.fr

CHAVINIER

AURILLAC **04 71 63 62 59**

LA QUALITÉ en Réseaux
Electriques - Gaz - Téléphone
Eclairage Public



CERTIFIÉ
ISO 9001 AFAQ
ISO 14001 AFAQ

